



# Conseiller en transformation digitale (H/F/X)

Entrepreneuriat - Management | Informatique - Numérique

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Le Digital et l'Humain vous passionne ? Vous êtes toujours à l'affut des nouvelles pratiques dans le digital et la bureautique ? Vous avez un côté pédagogue, rigoureux et curieux ? Alors pourquoi ne pas devenir Conseiller en transformation digitale !

Le Conseiller et la Conseillère en transformation digitale **conseillent et accompagnent des entreprises, des administrations, des indépendants dans le renouveau, le changement et la transition de leurs pratiques digitales, informatiques et numériques**. Comment améliorer la performance globale de mon entreprise grâce aux outils d'information et de communication, comment numériser mes processus de travail, comment optimiser mon fonctionnement grâce aux outils digitaux et en ligne, voilà autant de questions pour lesquelles les Conseillers en transition digitale vous apportent des réponses et des stratégies de transformation.

Au cours de cette formation de Coordination et d'encadrement, vous apprendrez toutes les techniques et toutes les compétences nécessaires au métier de Conseiller en transformation digitale :

**Collaborer et communiquer** : vous apprenez le vocabulaire, la terminologie et les grands concepts du numérique. Vous apprenez à communiquer avec les clients et à vulgariser votre discours afin d'être compris. Vous apprenez à utiliser les différents outils du marché et vous apprenez à mettre en place une veille continue sur le secteur. Vous vous formez aux différentes techniques de gestion de projet et d'accompagnement au changement.

**Maîtriser les concepts théoriques** : vous apprenez à identifier et analyser les différents profils théoriques d'entreprises et leurs besoins. Vous apprenez à analyser les stratégies d'entreprises. Vous apprenez et maîtrisez les différents concepts tels que le leadership et la gestion du changement. Vous apprenez à mettre en œuvre les principales méthodologies liées à la technologie mais aussi à la pédagogie.

**Diagnostiquer la maturité numérique des entreprises** : vous apprenez à identifier l'environnement de l'entreprise ou l'administration ainsi que les principaux enjeux liés à la transformation digitale. Vous identifiez et analysez les différents flux et process afin de collecter un maximum d'information. Vous identifiez les principales pistes d'amélioration et démontrez leur impact sur la qualité et la quantité du travail.

**Réaliser un plan de transformation digitale** : vous apprenez à définir des objectifs opérationnels ainsi que le périmètre des actions à mener. Vous apprenez à interroger et solliciter les personnes-ressources et le management afin de co-construire les différentes étapes de la transformation digitale.

**Accompagner les entreprises dans la transformation** : vous accompagnez les entreprises et administrations au changement. Vous apprenez à mettre en œuvre la stratégie de conduite du changement et vous encadrez et coordonnez les différentes équipes lors de ces changements. Vous apprenez à gérer les retours d'expérience afin d'améliorer votre suivi au quotidien.

Alors si vous souhaitez un avenir professionnel à la pointe, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

**Un stage d'observation de 40h est obligatoire en 1ère année.**

**La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation** via le modèle de formation en alternance

(<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

**Débouché(s) métier(s)**

Employé / Employée dans un cabinet spécialisé en conseil digital

Employé / Employée dans une entreprise ou une administration en transition digitale

Conseiller indépendant / Conseillère indépendante en transformation digitale

**Débouché(s) future(s) formation(s)**

Gestionnaire de projet en Digital marketing (H/F/X) (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-projet-en-digital-marketing-hfx>) *digital-marketing-hfx*)

Conseiller en relations publiques (H/F/X) (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/conseiller-en-relations-publiques-hfx>)

**Point(s) fort(s)**

Contact client Travail en équipe ou en autonomie Travail au cabinet et sur le terrain Activités variées Créativité

**Finalité**

Diplôme de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

## Aptitudes

Les Conseillers en transformation digitale doivent pouvoir traiter des informations confidentielles en toute discrétion et avec intégrité.

Ils veillent au respect des normes et des procédures inhérentes aux différentes matières qui lui incombent.

Les Conseillers en transformation digitale doivent être curieux et réaliser une veille scrupuleuse sur les nouveautés technologiques et la gestion des systèmes d'information.

Ils doivent être orientés client, en faisant preuve de pédagogie et avoir de bonnes aptitudes en communication afin de vulgariser et transmettre des concepts.

---

## Programme

### 1ère année :

X92/25 Change management (40h)

X92/25 Gestion de projet (40h)

X92/25 Technologies digitales (40h)

X92/25 Stratégie d'entreprise (24h)

X92/25 Gouvernance de la donnée (40h)

X92/25 Use Case (72h)

### 2ème année :

X92/26 Change management (40h)

X92/26 Gestion de projet (32h)

X92/26 Technologies digitales (32h)

X92/26 Gouvernance de la donnée (40h)

X92/26 Use Case (96h)

---

## Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

---

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



## Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

### Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

[centre.dinant@ifapme.be](mailto:centre.dinant@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.